

Les subsides

Le vice-président adjoint: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Nepean-Carleton a demandé si la Chambre consentait à l'unanimité à ce que nous continuions le débat. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président adjoint: Il n'y a manifestement pas consentement unanime.

Comme il est 9 h 50, il est de mon devoir, conformément à l'ordre adopté le 29 avril 1980, de mettre aux voix toute motion nécessaire pour mettre fin à l'étude du bill en comité plénier.

L'article 2 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

M. Baker (Nepean-Carleton): Sur division.

(L'article est adopté, sur division.)

Le vice-président adjoint: L'article 3 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Sur division.

(L'article est adopté, sur division.)

Le vice-président adjoint: L'article 4 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Sur division.

(L'article est adopté, sur division.)

Le vice-président adjoint: L'article 5 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Sur division.

(L'article est adopté, sur division.)

Le vice-président adjoint: L'article 6 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Sur division.

(L'article est adopté, sur division.)

Le vice-président adjoint: L'Annexe A est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Des voix: Sur division.

(L'Annexe est adoptée, sur division.)

Le vice-président adjoint: L'Annexe B est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Des voix: Sur division.

(L'Annexe est adoptée, sur division.)

Le vice-président adjoint: L'Annexe C est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Des voix: Sur division.

(L'Annexe est adoptée, sur division.)

Le vice-président adjoint: L'Annexe D est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Des voix: Sur division.

(L'Annexe est adoptée, sur division.)

Le vice-président adjoint: L'article 1 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Sur division.

(L'article est adopté, sur division.)

Le vice-président adjoint: Le préambule est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Sur division.

(Le préambule est adopté, sur division.)

Le vice-président adjoint: Le titre est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Sur division.

(Le titre est adopté, sur division.)

(Rapport est fait de l'état du bill, qui est lu pour la 3^e fois et adopté.)

[Français]

M. Olivier: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): L'honorable député de Longueuil (M. Olivier) invoque le Règlement.

M. Olivier: Monsieur le président, je m'excuse de vous déranger. Je voudrais connaître le Règlement. Est-ce qu'il est normal d'adopter 20 milliards de dollars lorsqu'il y a exactement 20 députés de l'opposition à la Chambre? L'opposition est absente.

[Traduction]

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Quand le député demande la parole pour faire un rappel au Règlement, je présume que c'est pour faire un rappel au Règlement. Le député de Longueuil (M. Olivier) ne s'attend sûrement pas à ce que la présidence voit dans son intervention un authentique rappel au Règlement.

Comme il est 10 heures, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain, en conformité de l'article 2(1) du Règlement.

(A 9 h 54, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)